

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 730

présenté par

M. Daniel Paul, M. Chassaigne, M. Gosnat, Mme Amiable, M. Asensi, M. Bocquet,
M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier, M. Desallangre, Mme Fraysse,
M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq, M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

TITRE

Substituer au mot :

« modernisation »

le mot :

« libéralisation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs du présent amendement estiment que le titre proposé par le gouvernement est idéologique, puisque les mesures proposées n'ont souvent rien à voir avec l'idée de modernisation. Cette notion est au demeurant souvent fort subjective. Par soucis de rigueur, ils proposent donc d'adopter le terme de libéralisation, plus conforme au contenu des mesures proposées par ce texte.